



# FORMATIONS

DROIT SOCIAL

01.10.2024 v3

## LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs



nombre de stagiaires maximum



nombre de stagiaires minimum



Référente Handicap



Référente Pédagogique

**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été développée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

# PRÉAMBULE

Le « Quai des Entreprises », marque territoriale fédératrice créée par le MEDEF Côte d'Opale et l'UIMM Littoral Pas-de-Calais, est une plateforme, un hub, qui oriente, accompagne, anime, informe, défend, fédère, met en réseau et en valeur des centaines d'entreprises de la Côte d'Opale.

Le Quai des Entreprises C&M propose et organise diverses formations en droit social et développement des Ressources Humaines.

Nos formateurs, se caractérisent par leur expertise métier, leur expérience professionnelle et leurs compétences pédagogiques. En qualité de Juristes, et Consultants en Ressources Humaines, ils interviennent et accompagnent quotidiennement des entreprises, tous secteurs d'activité confondus, de la Côte d'Opale.

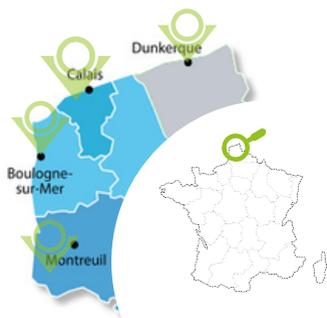
## Notre offre :

Pour être compétitif, vous devez en permanence mobiliser des compétences de plus en plus pointues. Nos programmes de formation sont ajustés en temps réel pour y intégrer les dernières évolutions et nouveautés.

**Vous ne trouvez pas de formations adaptées à vos besoins ? Nous construisons un programme personnalisé répondant à vos attentes.**

**Les formations se déroulent de manière collective (inter-entreprises) dans nos locaux. Elles peuvent également se dérouler en intra-entreprise et en distanciel (tout en conservant des méthodes et techniques participatives inhérentes à nos pratiques d'animation).**

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement relatif au calendrier des formations et leurs planifications.



**Les inscriptions sont prises en charge jusqu'à trois jours avant le début de la formation. La date de cette dernière est définie lors d'un sondage par les participants intéressés.**

## Accueil des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite :

Une chargée de mission Handicap, pourra faciliter et optimiser l'accueil, l'intégration et les outils pédagogiques de tout stagiaire en situation de handicap (*les formations avec du public PMR sont dispensées à Coquelles uniquement*).



Des places de stationnement dédiées



Une sonnette est installée aux entrées afin d'assister les ouvertures de portes



Un accès par ascenseur dessert l'ensemble des étages du bâtiment



Des pauses régulières sont proposées



Des WC dédiés PMR (*voir plan\**)



Référente Pédagogique | Vanessa FRATTINI  
vanessa.frattini@quai-des-entreprises.fr



Référente Handicap | Lucie BATONNEAU  
lucie.batonneau@quai-des-entreprises.fr



Nous situer à Coquelles :  
430 boulevard du Parc



Je flashe !



Je clique !



Nous situer à Dunkerque :  
403 avenue du Stade



Je flashe !



Je clique !

### A proximité :



Centre Commercial  
Cité Europe



Gare Calais  
Fréthun / Centre



Privatif



A16  
Sortie 41



13 1

### A proximité :



Centre Marine  
Dunkerque Centre



Gare de  
Dunkerque



Dunkerque  
Tribut



A16  
Sortie 62



18 C6 C1 C3

# Gérer un dossier accident du travail / maladie professionnelle

## Formation disponible en INTRA, sur devis



Cette formation vise à :

- Comprendre et maîtriser les mécanismes de reconnaissance AT/MP
- Appréhender les techniques de gestion d'un dossier AT/MP et la procédure attenante
- Approcher le contentieux relatif à la reconnaissance AT/MP



- Manager, RH, Chef d'équipe
- Aucun pré-requis



**Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée**

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, exercices, remise de documents théoriques et pratiques, paper-board

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, échanges, exercices pratiques



**Programme :**

- L'accident du travail
  - Les définitions (accident du travail ; accident de trajet ; accident de mission)
  - Les formalités (l'information de l'accident ; la déclaration d'accident ; l'enregistrement de l'accident ; les formalités en présence de cas particuliers)



- L'instruction du dossier (la durée de l'instruction ; les étapes clés ; les investigations de la CPAM ; la consultation du dossier ; les observations post-consultation ; la notification de la décision de la CPAM)
- **La maladie professionnelle**
  - Les définitions (les maladies bénéficiant de la présomption d'imputabilité ; les maladies relevant du système complémentaire)
  - Le suivi d'une déclaration de maladie professionnelle (la déclaration de la maladie par le salarié ; les formalités déclaratives du salarié ; l'analyse de la déclaration de maladie professionnelle ; l'analyse du certificat médical initial)
  - Les situations particulières (la déclaration de maladie professionnelle d'un intérimaire ; la déclaration de maladie professionnelle d'un ancien salarié)
  - L'instruction d'un dossier par la CPAM (la durée de l'instruction ; les étapes clés de l'instruction)
- **Le contentieux**
  - Le contentieux général
  - Le contentieux technique tarification

**Durée de la formation : 1 jour (7 heures) - Date à définir sur sondage**



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un **questionnaire d'évaluation** :
  - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire.
  - Évaluation par le stagiaire : de l'atteinte des objectifs ; de la qualité de la formation ; de la qualité du formateur.



**510 € HT/stagiaire/session - Adhérent**  
**610 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent**



Lucie BATONNEAU  
lucie.batonneau@quai-des-entreprises.fr

Vanessa FRATTINI  
vanessa.frattini@quai-des-entreprises.fr